

entente, les Six, de par la force de leur position, soient portés à signer des ententes commerciales distinctes avec chacun des pays du groupe des Sept. Ainsi donc, à la fin de l'année dernière, les 18 membres de plein droit de l'Organisation européenne de coopération économique se partageaient pour former "les Six" et "les Sept", tandis que les cinq autres pays n'avaient adopté aucune forme spéciale d'association entre eux.

Depuis l'échec des négociations au sein de l'Organisation européenne de coopération économique, en décembre 1958, les Six et les Sept n'ont trouvé aucun terrain d'entente en vue de pourparlers sérieux entre eux, et on redoute de plus en plus la possibilité d'une rupture entre les pays européens, rupture dont les répercussions s'étendraient bien au delà du domaine économique.

Tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, les Canadiens doivent appréhender une scission qui se produirait entre nos associés de l'OTAN. Nous comptons dans une grande mesure, pour notre défense commune, sur la puissance et la solidarité de l'Europe occidentale. Même si, bien entendu, la réunion de Paris n'était aucunement une réunion de l'OTAN,—et par sa composition ne pouvait être telle,—le Canada a participé à la conférence de la semaine dernière en vertu de l'article 2 du traité de l'Atlantique Nord qui oblige ses adhérents à "chercher à éliminer tout conflit dans leurs politiques économiques internationales".

Notre préoccupation économique portait sur deux points. Nous craignons que la situation qui se dessine en Europe n'élève, à l'égard des biens venant de l'extérieur, des barrières commerciales plus restrictives que de raison, ou même injustifiables. Nous redoutons également de nouvelles distinctions préjudiciables aux produits canadiens, quelque nouveau système préférentiel européen qui nous tiendrait à l'écart au détriment de nos exportateurs.

Le ministre du Commerce a exprimé ces inquiétudes de façon très claire et très énergique en disant ceci, notamment, à la séance d'ouverture de la semaine dernière:

Il n'est guère nécessaire que je rappelle aux personnes ici présentes la grande importance que revêt le commerce international pour le Canada... Nous avons de grands marchés en Europe, absorbant 30 p. 100 de nos exportations, et la plupart des pays européens ont au Canada des marchés importants, en pleine expansion... Le Canada a craint que les politiques de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange n'aient des effets restrictifs sur le commerce international... Il est de notre intérêt évident à tous... que soient maintenues des règles généralement acceptées qui assurent un accès raisonnable et équitable aux marchés mondiaux.

Toute mesure protectionniste ou d'exception prise en Europe contre les importations

[L'hon. M. Fleming.]

provenant du Canada serait, à nos yeux, singulièrement indéfendable à la lumière de la forte progression de la prospérité et de la puissance économique qui s'est produite en Europe ces deux ou trois dernières années. Cette puissance a apporté la convertibilité tant désirée des devises européennes ainsi que l'abolition rapide et bien accueillie des entraves au commerce. L'Europe a renforcé ses réserves d'or et de dollars, en grande partie grâce aux États-Unis. De fait, les pays d'Europe se trouvent maintenant en mesure de réexaminer sous un jour nouveau, non seulement leur politique relative aux échanges commerciaux et au tarif douanier, mais également leur capacité de venir en aide aux pays sous-développés. Cette amélioration sensible de l'équilibre de la puissance économique mondiale constituait une partie importante du fond sur lequel se sont déroulées les réunions de la semaine dernière.

Entre-temps, l'OECE était arrivée à un carrefour décisif, et les vues divergeaient beaucoup quant au rôle qu'elle était appelée à jouer.

Washington, tout comme Ottawa, portait un intérêt croissant à ces questions. En novembre et en décembre de l'année dernière, le sous-secrétaire d'État américain, M. Douglas Dillon, a visité l'Europe afin d'approfondir ces questions. Son voyage a accéléré la concrétisation des idées et la marche des événements à un point que ni lui ni personne d'autre n'aurait pu prévoir. Il était devenu évident qu'il fallait agir, et agir sans délai.

M. Dillon se trouvait à Paris vers la mi-décembre, juste avant que commencent les réunions du conseil de l'OTAN, et une semaine avant que débute la réunion au sommet occidentale. Les ministres de la délégation canadienne à l'OTAN ont pu ainsi discuter avec les ministres des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays des événements qui se déroulent à un rythme rapide.

Les quatre chefs d'État,—les honorables députés s'en souviendront,—ont décidé le 20 décembre d'adresser une invitation à 13 pays, dont le Canada, ainsi qu'à la Commission économique européenne, les conviant à assister à la réunion qui a débuté à Paris mardi dernier.

La semaine précédente, le ministre du Commerce et moi-même étions allés à Washington pour des entretiens préliminaires et officiels avec M. Dillon et le secrétaire du Trésor, M. Anderson. Ces entretiens ont été très pratiques. Les deux secrétaires des États-Unis en ont profité pour nous assurer qu'ils partageaient les inquiétudes que nous inspire la question de l'accès aux marchés européens,